

NUMÉRO
87

JANVIER
FEVRIER
2 0 1 0

Gironde

Le magazine de votre Département **33**



SOLIDARITÉ

**L'aide à domicile
un vrai service
à la personne**

 Votre magazine sur www.gironde.fr

**Réforme
des collectivités :**
Où va-t-on ?

p.6



4-5 ► L'actualité en Gironde

6-7 ► Regards croisés
600 élus ont répondu présents

8-9 ► Ça change la vie
L'aide à domicile : 365 jours par an, 24h/24

10-13 ► Le dossier
**Préserver les terres
pour aménager la
Gironde de demain**

Pour éviter une Gironde à deux vitesses, pour contrer la crise du logement, pour lutter contre l'étalement urbain, pour préserver des parcelles agricoles et naturelles, le Conseil Général agit. Le Département anticipe.



14-15 ► Gironde +
Premier Forum Départemental de la Vie Associative :
Inquiétudes croissantes pour l'avenir

16 ► Gironde.fr
Haut débit : les travaux avancent à grande vitesse...

17 ► L'Estuaire
Le nouvel amphidrome débarque au Verdon

18-19 ► Ils bougent la Gironde
Portraits

20-22 ► Agenda
janvier - février

23 ► Tribune libre

 **VIDÉO, PHOTO, INTERVIEW...**
TOUJOURS PLUS D'INFOS sur "Gironde en ligne" :
www.gironde.fr/mag

GIRONDE, le magazine édité par le Conseil Général de la Gironde - Direction de la Communication - Esplanade Charles de Gaulle - 33074 Bordeaux Cedex - tél. 05 56 99 33 33 - Directeur de la Publication : le Président du Conseil Général - Co-Directeur : Gérard Marty - Rédacteur en Chef : Didier Beaujardin - Coordination : Direction de la Communication - Rédaction : Didier Beaujardin, Magali Dufourcq, Laurence Pérou, Manuel Rulier - Crédits photos : Photothèque du Conseil Général : Alban Gilbert, Aurélien Marquot (dont couv), Paul Robin, Phovoir-images.com, Services du Conseil Général de la Gironde.

Conception graphique, réalisation et photogravure: Agence SEPPA Bordeaux - Impression : SEGO imprimeurs, sur papier Reprint produit à partir d'un minimum de 50% de fibres recyclées combinées à des fibres vierges FSC. Dépôt Légal : à parution - Tirage : 630 000 exemplaires- ISSN / 1141.5932.



GIRONDE est distribué gratuitement dans tous les foyers girondins et est imprimé en braille.
Si vous souhaitez vous aussi recevoir GIRONDE : 05 56 99 33 33 Poste 3724.

Une année de tous les choix

Malgré les remous dus à la crise économique et sociale, malgré les menaces que fait peser le projet de réforme, le Conseil Général aborde 2010 avec énergie.

► Trois questions à Philippe Madrelle

Président du Conseil Général

Sénateur de la Gironde

Conseiller Général de Carbon-Blanc



M

algré le climat défavorable, le Conseil Général ne semble pas baisser la garde, en particulier sur ses terrains de prédilection ?

Quand vous parlez de « terrains de prédilection », vous faites allusion à nos compétences propres, aux domaines qui sont de la responsabilité du Conseil Général. Je n'ai pas pour habitude de m'abriter derrière les circonstances, même quand elles sont désastreuses comme en ce moment... et surtout pas dans le domaine de la Solidarité. Nous développons en ce sens une aide à l'autonomie des personnes âgées et (ou) handicapées en favorisant autant que faire se peut leur maintien à domicile. L'État avec son projet de réforme qui entend nous couper les ailes, ferait bien d'y réfléchir à deux fois. Je ne vois pas qui, avec efficacité, au plus proche des réalités du terrain, pourrait faire preuve d'efficacité aux côtés des communes pour défendre cette solidarité entre les hommes et les territoires. C'est cela qu'il faut défendre !

Une réalité qui touche aussi l'aménagement du territoire ?

Absolument ! Depuis plus de dix ans, dès que nous avons mis en œuvre notre politique de développement durable, nous nous sommes battus pour qu'émerge une intercommunalité de projets, efficace ; c'est chose faite. Aujourd'hui, avec le projet de l'Établissement Public Foncier de Gironde, nous entendons lutter contre la spéculation immobilière et aider les communes à accueillir de nouvelles populations dans d'excellentes conditions.

Avec l'inauguration du nouveau navire amphidrome « L'Estuaire », nous contribuons très concrètement à l'intermodalité des transports, à rapprocher le Médoc de la Haute Gironde. L'aménagement du territoire, cela ne se décrète pas à Paris, dans l'antichambre de réformes hasardeuses mais sur le terrain !

Que souhaitez-vous aux Girondins pour cette nouvelle année ?

Très sincèrement, je souhaite de tout mon cœur que l'année 2010 renoue avec la croissance et l'espoir. Il y a trop de souffrances et de situations dramatiques, liées aux conséquences de la crise économique et sociale que nous avons subie. Je souhaite que les citoyens de ce département continuent à profiter de services publics dignes de leurs attentes. Je souhaite que l'État réfléchisse avant de détruire ce que nous avons mis des années à bâtir. Je souhaite que l'être l'emporte sur l'avoir et que la course au profit cesse au bénéfice de la dignité humaine.

Je souhaite une heureuse année 2010 à toutes et à tous !

Nouveau !
Composez le



0974 500 033*
et **gironde.fr** * Tarif d'un appel local

Le 1^{er} février 2010, le réseau TransGironde ouvrira son nouveau centre d'appels. Désormais, le Conseil Général met à votre disposition un numéro de téléphone unique pour tout savoir sur le réseau : lignes, tarifs, horaires, réservations des services à la demande...

Du lundi au samedi de 7h30 à 19h30, sauf jours fériés, une plate-forme de téléopérateurs répondra à toutes vos questions sur les déplacements en Gironde.



TransGironde et Tbc : services renforcés !

Toujours en février, l'intermodalité se renforce entre les deux réseaux, avec :

- l'ouverture de nouvelles correspondances transversales sur la CUB
- un tarif préférentiel pour l'accès au vélo en libre service avec la carte Modalis (mensuelle et annuelle)
- un habillage graphique plus fonctionnel des arrêts et abris communs aux deux réseaux, pour une meilleure lisibilité des horaires, des points d'arrêt et des services proposés.

Les infos du réseau TransGironde sont aussi sur [www.gironde.fr / transports](http://www.gironde.fr/transport)



Plan tempête

Aide au stockage, aide à l'emploi

Le Conseil Général poursuit son soutien aux professionnels de la filière bois fragilisés par la tempête Klaus. Deux aides exceptionnelles ont été votées en octobre et novembre derniers dans le cadre du « Plan tempête » mis en place dès février 2009 (voir séance extraordinaire sur www.gironde.fr / Economie / tempête 1^{er} bilan d'étape) :

→ Le Conseil Général vient de dégager 170 000 euros pour participer à la réalisation de trois plates-formes de stockage longue durée de bois sec.

→ Il finance par ailleurs deux emplois girondins créés auprès de la FIBA (Fédération des Industries du Bois d'Aquitaine), à hauteur de 40 000 euros sur deux ans.

Le Département entend ainsi apporter une assistance globale dans la gestion de cette crise.

Contact : Direction de l'Economie et de l'Emploi - Filière Bois - 05 56 99 65 56

Info Energie

Des conseillers à votre service en Gironde

Energie solaire, chauffage au bois, géothermie... quels sont les différents types d'équipement ? Isolation, éclairage, appareils électriques... Comment mieux maîtriser ses consommations d'énergie ? Quels sont les professionnels compétents en Gironde ? De quelle aide peut-on bénéficier ?

Des conseillers vous accueillent dans les 6 Espaces Info Énergie du département (à Bordeaux, La Teste de Buch, Mérignac, Artigues et La Réole).

Sur rendez-vous ou sur simple visite, ils vous informent gratuitement, vous offrent un conseil neutre, de qualité pour vous aider dans la réalisation de vos projets de construction et de rénovation, et tiennent aussi à votre disposition une documentation et des échantillons de matériaux.

Le Conseil Général participe techniquement et financièrement (144 000 euros en 2009) à l'offre de ce service gratuit, ouvert à tous.

RETROUVEZ LEURS COORDONNÉES COMPLÈTES sur "Gironde en ligne" : www.gironde.fr/mag



"STOP PUB" mais pas "STOP GIRONDE" Abonnez-vous à « GIRONDE en ligne » ...

Le magazine GIRONDE propose une version en ligne que vous pouvez recevoir directement dans votre boîte mail, cinq fois par an.

L'avantage ? Vous feuillotez le mag dès le premier jour de diffusion, vous êtes sûrs de ne jamais rater un numéro, et vous découvrez des informations complémentaires et des vidéos !

C'est simple, il suffit de s'inscrire sur [www.gironde.fr / publications / Newsletter](http://www.gironde.fr/publications/Newsletter)

... et réduisez vos déchets !

En vous abonnant à cette version en ligne, vous pouvez demander l'autocollant « STOP PUB » édité par le Conseil Général.

En l'apposant sur votre boîte aux lettres, vous ne recevrez plus d'imprimés publicitaires et vous réduirez vos déchets de 35 kg par foyer par an ! Un geste loin d'être anodin. En effet, si les 618 000 foyers girondins

s'engagent dans la même démarche, nous pourrions à l'échelle du département réduire nos déchets de 21 630 tonnes par an. Vous êtes plus de 600 à l'avoir déjà demandé.

Des bons gestes pour la planète :

- Le guide « Mieux gérer ses déchets » est disponible sur www.gironde.fr / Environnement / Gestion des déchets
- et de bonnes idées sur : www.lesecomatismes.com



Précarité et pauvreté

Une conférence au constat inquiétant

En novembre dernier, l'Observatoire Girondin de la Précarité et de la Pauvreté créé par le Conseil Général, a restitué ses travaux, lors d'une conférence en présence de Philippe Madrelle, Président du Conseil Général et de Dominique Schmitt, Préfet de la Gironde. Cette deuxième session a mobilisé plus de 200 participants issus principalement des milieux institutionnels (DDASS, Pôle emploi, Fonds Solidarité Logement, etc), scientifiques (laboratoires de recherches, observatoires, INSEE) et associatifs. Les travaux présentés se sont déroulés au cours des neuf derniers mois. Organisés en ateliers, ils se sont intéressés aux travailleurs pauvres, au logement, aux familles monoparentales, à la pauvreté en milieu rural, la précarité énergétique et la santé.

Résultat : un consensus inquiétant ! La pauvreté augmente en Gironde comme ailleurs. Elle touche particulièrement les jeunes déjà fragilisés, les familles monoparentales, certains retraités et des salariés en contrat précaire. Plus de 160 000 personnes vivent avec moins de 890 euros par mois. Un constat qui montre l'urgence des objectifs à fixer pour préparer les actions de terrains.

Observatoire Girondin de la Précarité et de la Pauvreté - 05 56 99 53 91
Retrouvez l'intégralité des travaux sur www.gironde.fr/actus

Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs Pour une nouvelle forme d'emplois solidaire

Le 12 octobre 2009, Jean-Luc Gleyze Vice-Président de l'Economie Solidaire du Conseil Général signalait, avec Vincent Lassalle Saint Jean, Président du Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs de Gironde (CRGE33), une charte déontologique et éthique. Le CRGE33, créé sous l'impulsion du Département en février 2009, promeut le concept de groupements d'employeurs, caractéristiques de l'économie solidaire. Ce type de rassemblements, véritable carrefour d'échanges et de mutualisation de compétences, profite à la fois aux salariés et aux entreprises. En regroupant plusieurs employeurs dans une association loi 1901, il permet de partager un ou plusieurs salariés qui n'ont alors qu'un seul patron : le groupement d'employeurs. Unique en Aquitaine, le CRGE33 est un véritable centre de ressources dont le rôle est double : accompagner les groupements d'employeurs dans la mise en place de parcours professionnels dédiés à leurs salariés, et animer leur mise en réseau.

CRGE33 - Maison de la Promotion Sociale
24, avenue de Virecourt
33 370 Artigues-près-Bordeaux
05 56 86 19 46 - www.crge33.fr
www.gironde.fr/Economie

Prix Littéraire
Gironde Nouvelles
Ecritures

Et le 20^e auteur primé est... David Boratav !

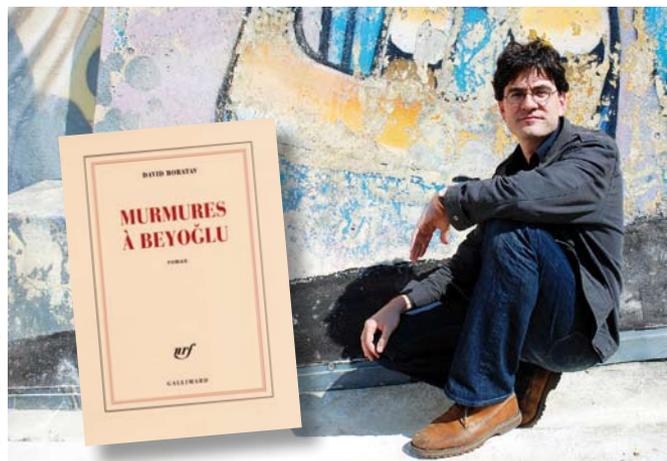
Pour la 20^e édition du Prix Gironde Nouvelles Ecritures, c'est David Boratav, pour son premier roman « Murmures à Beyoglu », (Editions Gallimard), qui a remporté le Prix 2009, parmi huit romans en lice (pop-up liste des 7 autres romans).

Sans être autobiographique, ce roman évoque le déracinement et la double culture, et distille en filigrane les origines turques de l'auteur.

Organisé par le Conseil Général et l'hebdomadaire « le Courrier Français », le Prix Gironde Nouvelles Ecritures récompense un auteur pour son premier ou deuxième roman, qui partira ensuite à la rencontre des Girondins, présenter son livre, dans les bibliothèques partenaires.



PORTRAITS, ACTU, ROMANS... RETROUVEZ LES 20 AUTEURS QUI ONT FAIT LE PRIX GIRONDE NOUVELLES ECRITURES sur "Gironde en ligne" : www.gironde.fr/mag



©C. Hélié Gallimard

Fleurons d'Or du Patrimoine 2009 Un grand millésime !

Le Conseil Général mène depuis de longues années, une politique active de mise en valeur, de conservation et de restauration du patrimoine girondin. Le concours des Fleurons d'Or du Patrimoine donne un coup de projecteurs sur l'action remarquable de 300 associations girondines qui œuvrent tout au long de l'année pour la préservation, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine architectural, mais aussi archéologique, mobilier et paysager.



Musée de Villandraut

Le 11 décembre, Philippe Madrelle, Président du Conseil Général, a donc remis les prix à quatre associations girondines :

- 1^{er} prix** Fleuron d'Or du Patrimoine : L'« association de Valorisation et de Sauvegarde du Patrimoine Villandrautais » primée pour la sauvegarde et la préservation des collections d'arts et traditions populaires.
- 2^e prix** L'association « Renaissance de l'Orgue à Bordeaux » (Cenon), pour sa promotion de l'orgue et de ses activités
- 3^e prix** L'association « Sainte Eulalie Patrimoine » pour la restauration d'une noria (un puits)
- 4^e prix** L'association « Histoire(s) de La Bastide » (Bordeaux) pour l'édition des ouvrages « Gare d'Orléans », « Maison Cantonale », « Caserne Neil » et « Magasins Généraux ».

Malgré le désengagement progressif de l'Etat, le Département tient à assurer son soutien à ces initiatives culturelles.

Contact : Direction de la Culture et de la Citoyenneté
05 56 99 33 33 poste 36 25 - www.gironde.fr/culture



Retrouvez les lauréats en IMAGES sur "Gironde en ligne" : www.gironde.fr/mag

Projet de modernisation et de rééquilibrage des institutions

600 élus girondins ont répondu présents !

« Réforme des collectivités territoriales : où va t-on ? »... Tel était le thème de la réunion organisée mercredi 16 décembre à la Coupole de Saint-Loubès. Force est de constater que ni le froid, ni l'absence de Bertrand Delanoë, retenu à Paris, n'auront entamé la forte détermination des élus girondins présents dans la salle. Qu'ils soient maires, conseillers généraux ou encore conseillers régionaux, tous ont fait part de leur vive inquiétude face à la suppression de la taxe professionnelle et au « démantèlement » des collectivités territoriales. Deux mesures qui remettent en cause la décentralisation et font courir un grave danger aux politiques de proximité.



Philippe Madrelle entouré de la Sénatrice Françoise Cartron et du Sénateur Alain Anziani

Défendre les intérêts des concitoyens

Ils étaient donc plus de 600 à être venus écouter et échanger avec les différents orateurs qui se sont succédés au micro : Alain Anziani, Sénateur et Président de la Fédération Départementale des élus socialistes et républicains, bien sûr, mais aussi Hubert Hubrecht, professeur de droit public à la faculté de Bordeaux et à l'Institut d'Etudes Politiques, Philippe Madrelle, Président du Conseil Général ou encore Gilles Savary, Vice-Président du Conseil Général.

Face à la réforme politicienne et insidieuse imposée par l'Etat, les élus girondins ont réaffirmé leur intention de ne pas laisser tuer les départements et les communes et de défendre la démocratie locale, les services de proximité et les intérêts de leurs administrés. Car loin d'être une affaire de « politique politicienne », la bataille menée aujourd'hui par les élus locaux, quelle que soit leur appartenance politique, concerne chaque citoyen.

Hubert Hubrecht, Professeur de droit public à la faculté de Bordeaux et à l'Institut d'Etudes Politiques

« C'est une réforme saucissonnée en 4 ou 5 projets de loi différents qui est aujourd'hui proposée. Cela ne contribue pas à la clarté du débat, d'autant que l'ordre d'examen des projets est, sinon illogique, du moins surprenant.

On commence tout simplement par la fin en supprimant la taxe professionnelle, avant même d'avoir planché sur les compétences des différents échelons. On peut également regretter qu'on n'ait pas construit cette réforme en recherchant la confiance de celles et ceux qu'elle concerne directement... les élus ! Ainsi, sur les 11 membres du Comité pour la réforme des Collectivités Locales présidé par Edouard Balladur, il n'y avait que 4 élus seulement, dont aucun représentant des associations d'élus ! Comme si le Gouvernement avait considéré que les élus eux-mêmes étaient incapables de proposer la moindre réforme. Un choix délibéré mais qui est une erreur. Car comment imaginer négocier une réforme territoriale sans les élus locaux. »



Quand les citoyens et les élus s'inquiètent

Un référendum... vite !

C'est d'ailleurs pourquoi, en conclusion de son intervention, Philippe Madrelle a rappelé qu'il était du devoir du chef de l'État de respecter celles et ceux qui lui ont délégué leur pouvoir et donc de soumettre cette réforme à leur vote par l'intermédiaire d'un référendum. Des voix se sont également élevées dans la salle pour réclamer la tenue d'une grande manifestation nationale ou la mise en place d'une grève administrative. Pour autant, les élus girondins ont souligné qu'ils n'étaient pas, par principe, contre toute réforme ou modernisation... Bien au contraire. La refonte de la fiscalité locale, l'évolution de la fiscalité des entreprises, la clarification des compétences des différentes institutions territoriales étaient des sujets qui méritaient d'être débattus... mais avec honnêteté et transparence. Or, comme le regrettait Philippe Madrelle, « *le Gouvernement a décidé d'imposer une réforme qui va détruire tous les acquis de la décentralisation pour des raisons uniquement électoralistes. Sous des prétextes de simplification et de meilleure lisibilité, il cherche en fait à supprimer tous les contre-pouvoirs.* »



ECLAIRAGE

82 % des Français disent non à la disparition des Départements

L'Association des Départements de France a commandé, ces derniers mois une enquête à l'institut IPSOS qui peut avoir valeur de préambule au référendum demandé par le Président du Conseil Général de la Gironde, Philippe Madrelle. Cette requête fait d'ailleurs son chemin dans nombre de collectivités de l'Hexagone.

Que dit ce sondage ? Tout d'abord, il révèle que 83 % des Français voient le Département comme une institution faisant partie intégrante de l'identité nationale - un enseignement pour un débat à la mode ! De ce fait, ils sont donc opposés à la disparition des départements.

Ensuite, s'agissant de la réforme elle-même, 66% d'entre eux pensent qu'elle n'est pas prioritaire. Dans le même ordre d'idée, 78 % des personnes interrogées se disent satisfaites de l'action du Conseil Général dans leur département.

En outre, répondant à la mise en cause des capacités et des modes de gestions des collectivités locales, 63 % estiment que ce sont pourtant elles qui font preuve de la plus grande efficacité dans la mise en place des services publics, susceptibles de répondre à l'attente, aux besoins, de la population.

Coup de couteau dans le carton ouvert de la réforme promise, 76 % des sondés déclarent juger la démarche engagée par le Gouvernement confuse, voire incompréhensible.

Rappelons, pour mémoire, que nous parlons bien du projet de "réforme et de modernisation des institutions locales".

A cet égard, nous sommes en droit de nous demander si une simplification et un renforcement de l'intercommunalité, une clarification des compétences des collectivités, leur meilleure répartition n'auraient pas été préférables au montage d'un meccano dont l'État ne possède pas toutes les pièces et qui, une fois, agencé de bric et de broc, risque de réserver son lot de mauvaises surprises.

Retrouvez les résultats de l'enquête IPSOS sur gironde.fr

 Retour en vidéo sur www.gironde.fr

Solidarité

L'aide à domicile

365 jours par an, 24h/24



Difficile, sensible et souvent méconnue, l'aide au maintien à domicile de personnes âgées dépendantes ou de personnes souffrant d'un handicap est un enjeu majeur pour la qualité de la vie de nombreux Girondins. Un secteur sur lequel le Conseil Général est tout particulièrement engagé.

90 heures par mois, Isabelle est auxiliaire de vie. « *Après avoir exercé des fonctions plus administratives, j'ai eu envie de donner du sens à mon travail* », explique-t-elle sobrement. Il est 11h, comme tous les matins, elle arrive chez Angèle. A 94 ans, Angèle souffre de la maladie d'Alzheimer, et vit, chez elle, à Caudrot. Sans en avoir l'air, en discutant avec Angèle, Isabelle allume le chauffe-eau pour la douche, nettoie les sols, prépare et sert le repas, fait la vaisselle, et depuis l'arrivée de la grippe, javellise poignées de porte et téléphone. Elle peut aussi passer un coup de peigne dans les cheveux d'Angèle, si la vieille dame a envie de se faire belle, ou l'accompagner sur sa terrasse pour qu'elle prenne le soleil. « *Je prends toujours*

le temps de m'asseoir avec elle pour discuter. Même si sa conversation est décousue, je me mets au diapason sans la brusquer. Certains jours sont plus difficiles, elle peut être déprimée ou agressive. »

Avant de partir, Isabelle remplit le cahier de liaison car Angèle verra aussi, dans la journée, deux aides-soignantes qui l'aideront à faire sa toilette. Le soir, c'est sa fille qui la fera dîner et la couchera. « *Je suis l'un des maillons d'une grande chaîne, souligne Isabelle. Sans l'intervention de professionnels, chacun dans son domaine de compétences, sans sa famille, elle n'aurait jamais pu rester tranquillement chez elle. Jour après jour, toute cette équipe repousse les limites et le moment d'une prise en charge plus lourde.* »

L'aide à domicile en chiffres :

En 2009 : le Conseil Général a consacré **107 millions d'euros** pour l'aide à domicile

(dont 75 millions pour l'Allocation Personnalisée d'Autonomie et 30 millions pour la Prestation Compensation Handicap)

- **17 000 personnes** bénéficient de l'APA à domicile

- Les services labellisés regroupent **3 190 Equivalents Temps Plein** sur toute la Gironde



De gauche à droite : Cathy Teytau, Hélène Pastueau et Céline Mano, directrices du GCSM à Caudrot.



Un label départemental

Pour que les personnes âgées, les personnes handicapées ou leurs entourages puissent identifier le réseau d'aide à domicile labellisé par le Département, le Conseil Général de la Gironde a créé un label de qualité. Pour l'obtenir, les structures d'aides à domicile demandent une autorisation du Conseil Général. Elles doivent notamment satisfaire aux critères d'un cahier des charges qui garantit la qualité et la continuité de l'intervention à domicile par des professionnels qualifiés. Une trentaine de services sont aujourd'hui labellisés par le Conseil Général, ce qui représente plus de 4 000 000 d'heures réalisées chez des particuliers.

Professionnalisation et reconnaissance

Isabelle est salariée du GCSMS* Sud-Gironde (1700 bénéficiaires, 128 salariés), un groupement de deux associations, autorisé par le Conseil Général, existant sur le territoire depuis 20 ans. Face à la concurrence croissante, Cathy Teytau, l'une des directrices, met en avant des compétences. « *Même s'il est difficile de trouver du personnel qualifié, nous recrutons au minimum des BEP Services à la personne ou BEP Sanitaire et social qui, grâce à la Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE) peuvent continuer à se former et à évoluer vers des postes d'auxiliaire de vie ou d'aide-soignante. La professionnalisation de nos équipes est nécessaire pour que nos métiers soient valorisés, mais aussi parce que nous avons à gérer de plus en plus de pathologies ou de handicaps lourds.* »

Même besoin de reconnaissance pour les quatre associations de la couronne Bordelaise qui ont fusionné sous le nom d'Aliénor en juillet dernier. « *Nos salariés exercent plusieurs métiers en un : surveillance de l'équilibre alimentaire, hygiène de vie, cuisine, stimulation cognitive, utilisation de matériel très sophistiqué, gestion des conflits,... Sur des amplitudes horaires de 24h, dimanche compris.* »

* Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale

Pour plus de renseignements :

N° Vert 0 800 00 33 33
Appel gratuit

Et auprès des CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) de Gironde

www.gironde.fr/solidarite
Conseil Général de la Gironde
Bureau de l'Aide à domicile
Esplanade Charles de Gaulle 33074 Bordeaux
Cedex - dgas-dapah-sde@cg33.fr

L.P.

[Il l'a dit]

Pierre Yerlès

Conseiller Général de Lussac, Président de la Commission Personnes Âgées et Handicapées



« L'enjeu est crucial : la population vieillit et, toutes les études le prouvent, on vit plus longtemps et mieux quand on est chez soi. L'aide à domicile est l'une des prérogatives sociales les plus essentielles du Conseil Général. Le secteur est appelé à se développer de façon importante dans les années qui viennent. L'aide du Conseil Général est financière, mais pas seulement. Dans un secteur qui intéresse de plus en plus de privés, nous veillons à la maîtrise des tarifs, au maillage du territoire, nous accompagnons les gros efforts de formation faits ces dernières années. Nous nous attachons, enfin, dans le respect des personnes, à bâtir un projet personnalisé avec chacun, avec sa famille ou les aidant qui l'entourent. Le bénéficiaire est au cœur du dispositif. »



Alexandre demande la permission de minuit

Ingénieur depuis juillet et fan de foot, à presque 25 ans, Alexandre a plein d'envies et de projets. Comme n'importe quel jeune de son âge. Mais lui, il est cloué sur son fauteuil par la myopathie. Alexandre a passé 20 ans à Paris avant de partir faire ses études à Grenoble où il bénéficiait d'un appartement adapté en résidence universitaire. Il s'est fina-

lement installé à Pessac pour se rapprocher de sa famille. Cinq auxiliaires de vie passent chez lui tous les jours : pour le lever et le petit-déjeuner, pour le repas de midi, pour celui du soir, pour le coucher, et enfin, pour le retourner une fois la nuit afin d'éviter qu'il ne souffre d'escarres. « *C'est simple, je suis totalement dépendant. Sans aide, je ne peux pas vivre.* » Une dépendance avec laquelle il compose. « *Je n'ai pas le choix. J'ai, par exemple, abandonné toute idée de pudeur ou d'intimité.* » Il a dû accepter aussi (pour l'instant, car il ne désespère pas), de se coucher tous les soirs à 22h30. « *Pas question de sortir le soir, d'aller voir un match de foot. J'ai l'impression d'être privé d'une partie de ma journée...* » De ses auxiliaires de vie, il attend une relation de confiance et un respect mutuel. « *Elles travaillent avec des gens que la société préférerait ne pas voir. Je témoigne que, dans le cadre d'associations présentant toutes les garanties de sérieux, les auxiliaires de vie ne sont ni des femmes de ménage, ni des petites sœurs des pauvres. Tous les jours, j'ai affaire à des professionnelles, humaines et compréhensives.* »

Préserver

L'essentiel du dossier

COMPRENDRE

Le Conseil Général anticipe l'aménagement de son territoire en créant des outils d'aide à la décision et d'intervention, tout en maîtrisant l'étalement urbain. Constituer des réserves foncières et organiser l'occupation de l'espace c'est faire baisser la pression foncière pour permettre à tous – habitants, professionnels, collectivités – d'assurer leur avenir, leur activité et leur développement.

LE CONTEXTE

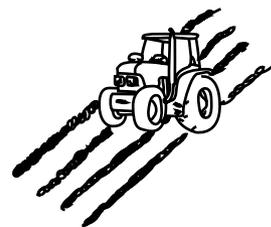
En pleine crise immobilière, la Gironde reste un département très attractif. Le prix du m² continue d'augmenter et la majorité des Girondins qui ne peuvent s'offrir un logement en centre ville sont contraints de s'installer en périphérie des agglomérations.

LES ENJEUX

Un aménagement du territoire équilibré et raisonné qui préserve ses terres agricoles, ses espaces naturels, et permet à tous les Girondins, même les plus modestes, d'habiter le lieu de vie qu'ils ont choisi.



Les terres pour aménager la Gironde de demain



Pour éviter une Gironde à deux vitesses, pour contrer la crise du logement, pour lutter contre l'étalement urbain, pour préserver des parcelles agricoles et naturelles, le Conseil Général agit.

Le Département anticipe et régule : par l'acquisition de réserves foncières pour répondre aux besoins des collectivités girondines, par l'accompagnement de programmes de logements sociaux et par la protection des espaces naturels notamment périurbains. Élus et décideurs locaux peuvent ainsi avoir une vision globale de l'habitat et de l'aménagement du territoire pour construire l'avenir. Reste une inconnue : si le Département investit aujourd'hui pour l'aménagement du territoire, avec la réforme des collectivités envisagée par l'État, ce service public sera-t-il encore possible demain ?

3 questions à

Marie Récalde

Conseillère Générale de Mérignac I,
Présidente de la Commission
Urbanisme et maîtrise foncière

« *Équilibre et équité pour tous les territoires de Gironde* »



Quel est le grand principe de la politique du Conseil Général en matière d'aménagement du territoire ?

Le principe a toujours été « équilibre et équité pour tous les territoires ». Nous menons un aménagement réfléchi, anticipé et fondé sur un développement multipolaire. La Gironde se structure en effet autour de pôles d'équilibre (comme les villes de Libourne, Arcachon, Lesparre, Langon...). Il nous faut veiller sans cesse à renforcer ces bassins de vie, afin qu'ils ne perdent pas leur pouvoir attractif et que les Girondins puissent y acheter des terrains, y travailler, sans se ruiner. C'est essentiel pour éviter le mitage urbain.

La situation foncière de la Gironde est-elle si préoccupante ?

La Gironde attire de plus en plus d'habitants désireux de s'y installer. Résultat : les prix du foncier augmentent régulièrement. Cette spéculation a des effets négatifs... Conséquences sociales d'abord : les Girondins les moins argentés (notamment les jeunes ménages) partent loin des centres urbains pour trouver des terrains à des prix abordables. Conséquences environnementales ensuite : les temps de déplacements sont plus longs (trajet maison-travail), les dépenses énergétiques plus lourdes.

Conséquences urbaines enfin : le déplacement vers les campagnes est désordonné, les particuliers achètent des parcelles discontinues, ce qui a pour effet de miter le paysage. Les collectivités, elles aussi, ont du mal à constituer des réserves de terrains pour poursuivre un aménagement cohérent.

Concrètement, que fait le Conseil Général pour lutter contre ce phénomène de dispersion ?

Conscient de la situation, le Conseil Général met en place des moyens d'intervention à plusieurs niveaux... La constitution et la maîtrise des réserves foncières permettent d'envisager l'aménagement du territoire dans son ensemble. Le Département dispose de plusieurs outils pour anticiper sur le long terme. Les documents d'urbanismes (SCOT, PLU...) permettent aux collectivités d'orienter l'aménagement du territoire vers une plus grande cohérence. Le Département veille aussi à la maîtrise du foncier rural et agricole.

Enfin, il met en place un outil majeur : l'Établissement Public Foncier de Gironde pour constituer des réserves de terrains à prix abordables pour les communes et Communautés de Communes qui désirent maîtriser l'aménagement de leur territoire.

» Le Département déploie des outils d'urbanisme efficaces. Ils peuvent sembler complexes, mais ils sont créés pour permettre à tous les Girondins de travailler là où ils l'ont choisi, dans les meilleures conditions financières.

L'EPF : un outil pour acquérir des terrains au juste prix

Pour maîtriser l'aménagement de leur territoire, les communes et Communautés de Communes ont besoin d'acheter des terrains à leur juste prix. Mais la pression foncière interdit souvent cet investissement. Pour débloquer la situation, le Conseil Général a décidé d'accompagner la création d'un Établissement Public Foncier à l'échelle du Département. Cet outil en cours de finalisation assurera, pour les collectivités signataires, l'accès au foncier dont elles ont besoin.

Concrètement, des négociateurs de l'EPF achètent un terrain à son juste prix en accord avec son propriétaire. Ce bien est conservé et entretenu. Lorsque le projet d'aménagement de la collectivité entre en phase de réalisation, l'EPF de Gironde lui vend le terrain dont elle a besoin au prix coûtant. La réserve foncière constituée par l'EPF permettra ainsi aux collectivités de mieux gérer leurs espaces. Elles pourront, par exemple, construire des logements sociaux sur des terrains judicieusement choisis, faciles et moins coûteux à viabiliser, donc plus économes en énergie et plus respectueux de l'environnement. De nombreuses collectivités en Gironde se sont déjà positionnées pour bénéficier de cet outil, opérationnel dès cette année.

Philippe Courbe

« L'EPF, une chance pour ma commune ! »

Maire de Bernos-Beaulac

« Le sud Gironde manque d'offres locatives et les communes sont obligées de planifier leur développement sur le moyen et long terme. Cela entraîne des problèmes de financement. L'EPF de Gironde nous aidera à constituer

des réserves foncières pour réaliser des projets de construction et d'aménagement en cohérence avec les documents comme le PLU et les orientations d'aménagement. A Bernos-Beaulac, de nombreuses friches urbaines et industrielles pourraient ainsi être réhabilitées. Nous ne manquons pas de projets : requalifier la place et le bourg, créer des logements sociaux, construire des salles publiques, etc. Mais notre collectivité ne peut les assumer seule. L'EPF de Gironde, initié par le Conseil Général représente une chance pour l'avenir de notre commune. »



Driss El Aouad

« Sans la SAFER, je perdais ma terre »

« Je suis professeur d'équitation et éleveur de chevaux à Cleyrac, près de Sauveterre de Guyenne. L'an dernier, j'ai trouvé un terrain assez vaste pour y installer ma ferme équestre, mais la banque, au dernier moment, a fait faux bond. Pour un jeune comme moi, qui n'est pas issu d'une famille d'agriculteurs ou d'éleveurs, et qui veut se mettre à son compte, ce n'est pas évident. J'ai donc contacté la SAFER qui a fait preuve d'une grande réactivité. Son intervention a permis d'assurer le portage financier du projet

et j'ai pu me porter acquéreur de cette terre : 30 ha et 600 m² de bâtiments au cœur de l'Entre Deux-Mers. »

Un partenaire garant de l'espace rural

La Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER) est un partenaire clé du Conseil Général. Spécialisé de longue date dans l'aménagement et le développement de l'espace rural, cet organisme effectue une précieuse mission : il achète, gère et entretient, pour le compte du Conseil Général, des terres agricoles à leur juste valeur avant de les revendre à des agriculteurs ou des collectivités. Ainsi, la SAFER permet aux communes et aux Communautés de Communes d'anticiper et d'appliquer leur politique de maintien des terres agricoles et de protection des espaces et des ressources naturelles, sans se ruiner. Autre atout : le fait que des terrains constructibles reposent dans l'escarcelle de la SAFER pendant un certain temps, a une influence apaisante sur la pression foncière.

SAFER Aquitaine Atlantique
Les bureaux du Lac – Avenue de Chavailles
33 525 Bruges Cédex
05 56 69 29 99 - www.safer.fr

EPF : Établissement Public Foncier. C'est un outil qui permet de réserver des terrains pour les collectivités.

Réserves foncières : constitution de terrains achetés par la commune dans le but de l'utiliser plus tard.

Mitage urbain : c'est une prolifération non maîtrisée de constructions en milieu rural ou périurbain.

SCOT : le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme qui fixe, à l'échelle de plusieurs communes, les orientations du territoire afin de préserver un équilibre entre zones urbaines, industrielles, touristiques, agricoles et naturelles.

PLU : le Plan Local d'Urbanisme est le principal document de planification de l'urbanisme communal.



Christophe Suils

« Travailler sa propre terre en Gironde, pour les Girondins, c'est gratifiant »

« Pour cultiver mes terres en bordure de Garonne, j'ai sollicité l'aide du Conseil Général afin d'investir dans du matériel agricole (pompes, etc) et commercial (stand, caissettes...). J'exploite 1,5 ha en maraîchage certifié bio. Mes légumes de saison (poireaux, choux, cresson, épinard, céleri, navet, radis noir...) sont très appréciés des clients girondins qui viennent parfois directement sur l'exploitation. Travailler de bons produits, sur sa terre, en Gironde, c'est gratifiant : on respecte la nature (pas d'engrais, pas de pesticides) et les hommes. Ces légumes de première qualité sont vendus en circuit court : je connais presque tous mes clients. Une relation de confiance s'installe. En grande distribution, cette proximité n'existe pas et les producteurs sont plus dépendants des prix fixés par les centrales d'achat. »

1 chiffre, 1 engagement : 20% de logements réservés



Les loyers girondins sont en hausse depuis dix ans. De plus en plus de familles éprouvent des difficultés à se loger. Pour faire face à cette situation, le service Habitat du Conseil Général, en lien avec les Maisons Départementales de la Solidarité et de l'Insertion (MDSI), propose des « logements réservés ». Ces habitations sont en effet dévolues à des familles nombreuses en difficulté de logement (vétustes, dégradés...), ou en situation difficile. En 2007, avant même que la crise ne soit confirmée, le Conseil Général avait obtenu que le pourcentage de logements HLM qui lui est alloué par le bailleur social passe de 6% (sur chaque projet qui sort de terre) à 20%.

Service Habitat du Conseil Général : 05 56 99 33 33
Plus d'infos sur : gironde.fr / Aménagement du territoire / Habitat et urbanisme
Retrouvez les coordonnées des 37 MDSI sur gironde.fr / logement

+ D'INFOS sur Logements sociaux et très sociaux et + D'INFOS sur le Pass foncier pour accéder à la propriété sur "Gironde en ligne" : www.gironde.fr/mag

Contact : Direction de l'Aménagement du Territoire
Service Aménagement et Gestion de l'Espace
05 56 99 57 17
www.gironde.fr / Aménagement du territoire

M.R.

Repères

- > La Gironde va accueillir **300 000 habitants** dans les 15 prochaines années.
- > Environ **900 ha** par an sont utilisés pour la construction de logements neufs
- > **100 ha** par an sont dédiés à la construction de bâtiments pour les activités professionnelles.
- > Entre 1999 et 2006, le prix des terrains à bâtir pour l'habitat a augmenté de **+ 140 %**.

Sources : Diagnostic foncier en Gironde, réalisé par le Cabinet d'études ASTYM, missionné par le Conseil Général en 2007 (mis à jour en 2009).

Un poumon vert en pleine agglomération

Une coulée verte qui s'étale en pleine agglomération ? C'est possible. Et c'est même une première en France !

Pendant trop longtemps les espaces agricoles et forestiers ont été considérés comme des réservoirs de l'urbanisation : les propriétaires de ces terres à forte valeur ont pu spéculer, empêchant les agriculteurs, viticulteurs ou sylviculteurs d'acquérir des terrains. Aujourd'hui, le Conseil Général veut inverser la tendance afin de préserver les espaces agricoles et naturels, notamment en zone périurbaine.

C'est aussi un moyen d'assurer un aménagement cohérent, de maîtriser l'urbanisation galopante, de créer un poumon vert au milieu de la ville, pour le confort des habitants.

De nouvelles formes de production et de valorisation agricoles

Deux coulées vertes sont en cours de création : la première s'étale de Pessac à Mérignac Arlac (2 400 ha à l'intérieur desquels 900 ha sont dédiés à des activités agricoles ou forestières). La « vallée maraîchère des Jalles », elle, s'étend sur 470 ha à l'ouest de l'agglomération sur les communes d'Eysines, Blanquefort et Bruges. Ces zones sont dévolues en partie à la production maraîchère et l'élevage pour une consommation directe locale. Les légumes et les fruits cultivés dans les potagers de l'agglomération sont vendus sur les marchés et dans les supermarchés de Gironde, évitant des transports inutiles, ce qui permet de réduire le bilan carbone. C'est aussi un bon moyen pour les consommateurs de manger des produits de saisons et de qualité à des prix accessibles.



Philippe Laville

« Cultiver et vendre ici, ça crée du lien social »

Les Laville travaillent cette terre, au ras de l'agglomération bordelaise, depuis cinq générations. « Je ne veux partir pour rien au monde : j'ai un hectare et demi de kiwis en bio, dans la vallée maraîchère des Jalles, à deux pas de mon marché. Je fais aussi de la pomme de terre d'Eysines et tous les légumes de saison. Des chemins pédestres permettent à tous de venir visiter nos exploitations. Ça crée du lien social. Les gens ne s'imaginent pas qu'il existe 500 ha de terres cultivables aux portes de Bordeaux, des maraîchers comme autrefois, qui aiment leur métier. »



Premier Forum Départemental de La Vie Associative

Inquiétudes croissantes pour l'avenir

Salle comble pour le premier forum départemental sur la vie associative, le 27 novembre dernier à l'Hôtel du Département. Sur un thème, ô combien d'actualité : « Les associations face aux enjeux de demain » ...



Philippe Madrelle

Le rendez-vous était pris depuis longtemps, bien avant la crise ou les projets de réforme, et l'amphithéâtre du Conseil Général n'a pas été suffisant pour accueillir les représentants des associations de la Gironde venus nombreux. « Plus que jamais, dans un contexte devenu très incertain, soulignait Matthieu Rouveyre, Conseiller Général de Bordeaux V et Président de la Commission Vie Associative, ce forum était important. En

tant qu'institution de proximité, le Conseil Général cultive précieusement son partenariat avec les associations girondines qui irriguent les quartiers, les communes et tissent, partout où elles se trouvent, du lien social. Nous aidons plus de 2 000 associations par an ! Ce forum, c'est d'abord une reconnaissance de leur contribution au dynamisme local et le témoignage des relations fructueuses que nous entretenons avec elles. »

Menace sur les financements

Mais dans la mesure où le contexte pourrait changer, le Conseil Général souhaitait aussi partager les informations dont il dispose avec le tissu associatif : « Le désengagement financier de l'État pèse lourdement sur le prochain budget... La question est simple : aurons-nous les moyens d'accorder des subventions ? Quant à la réforme des collectivités territoriales, elle nous fait craindre le pire : si la clause générale de compétence est supprimée, nous n'aurons plus la possibilité de financer le monde associatif. » Sur ce point, Philippe Madrelle l'a plusieurs fois fait savoir, il convient d'entrer en résistance. « Nous ne voulons pas d'un département à deux vitesses opposant des villes riches et des territoires plus ruraux. Là, si les associations disparaissaient, les habitants auraient perdu service public et lien social. »



Matthieu Rouveyre

Et demain ? De nouvelles formes de collaboration

A l'image de la création de l'espace-ressources que représente la Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative, de nouvelles formes de collaboration restent à inventer. « L'aide du Département n'est pas que financière, souligne Matthieu Rouveyre. Le Conseil Général peut aider à la mutualisation ou à la mise en réseau pour construire des projets interassociatifs. Crise ou pas, nous devons anticiper et préparer l'avenir. » Les projets ne manquent pas : mise en place d'un dispositif pour aider les associations qui viennent de naître, appel à projets intergénérationnel et élaboration d'un guide interactif qui permettrait de mettre les uns et les autres en relation. Message confirmé, par Isabelle Dexpert, Vice-Présidente de la Culture, des Sports et de la Vie Associative, qui dans son discours de clôture souligne que « si le Conseil Général partage l'inquiétude générale, il reste plus que tout solidaire du milieu associatif en Gironde ».

Aujourd'hui le Conseil Général verse plus de **30 millions d'euros** de subventions à près de 2 000 associations en Gironde (domaine culturel, sportif, social, environnemental,...).

Avec la réforme des collectivités envisagée par l'État, ces aides risquent de disparaître.





Qu'en pensent les associations ?



Patrick Lavaud, Président des Nuits Atypiques de Langon

« Les financements publics représentent 45% de notre budget. Le Conseil Général y participe. S'ils venaient à disparaître ou à être réduits, notre structure et ses actions seraient immédiatement remises en cause. L'enjeu est important : sans régulation publique dans le domaine de la Culture, place à la loi du marché et à la programmation d'artistes "rentables". Quid des jeunes talents, du soutien à la création, de la médiation culturelle ? Le mécénat ne peut pas complètement remplacer l'aide publique, plus attentive aux disparités géographiques et à l'ambition éducative et citoyenne des projets culturels. »

Audrey Laroche, Coordinatrice communication / culture de la Maison des Femmes

« La Maison des Femmes a pour mission l'insertion professionnelle et la lutte contre les violences faites aux femmes.

Elle est aussi un espace culturel et un espace-ressources sur les droits des femmes. 70 à 80 % de nos financements sont publics. Le soutien des collectivités comme le Conseil Général est essentiel. Il nous permet de mener notre action sur la durée, de prendre le temps du dialogue et d'une aide personnalisée, d'être disponible 24h/24. C'est la garantie d'une action qualitative. »



François Ferrer : Président d'Adav 33 (Association départementale des amis des voyageurs)

« Notre association résulte d'une fusion entre deux associations locales. Nous sommes financés en grande partie par le Conseil Général. Nous avons aujourd'hui 24 salariés. Gestion des aires d'accueil des gens du voyage, scolarisation, formation, santé, défense des droits, nos actions s'inscrivent dans le cadre d'un service public. De plus en plus d'entreprises privées arrivent sur ce « marché » des gens du voyage. Nous revendiquons le travail de proximité et la connaissance fine du territoire. Sans l'aide du Département qu'en sera-t-il demain ? ».



Roland Préhembaud, Vice-Président du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)

« Le CDOS compte en Gironde 2351 clubs et sections sportives, plus de 300 000 licenciés et 83 comités sportifs. La proximité est notre terrain de jeu quotidien. Nous sommes aujourd'hui très inquiets de voir que le Conseil Général n'a pas plus d'informations que nous sur notre avenir. Inquiets aussi pour le milieu rural et pour l'existence des petits clubs qui contribuent à la vie des quartiers et des communes. L'appui financier du Département au CDOS est très important. La fin de cette coopération limiterait voire mettrait un terme à de nombreux programmes sportifs. »



Paroles d'experts et mise en perspective...

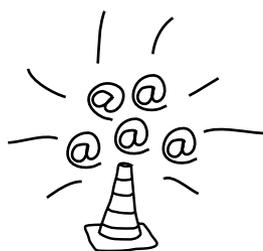
Présents pour nourrir le débat, la sociologue Brigitte Beauzamy, l'historienne Axelle Brodiez-Dolino, Viviane Tchernonog chercheur au CNRS et Hubert Hubrecht, professeur de droit public à l'IEP de Bordeaux, rappelaient quelques faits : « Le monde associatif ne connaît pas la crise : il se crée en France une association toutes les 8 minutes ! Un Français sur deux est membre d'une association. Le nombre de bénévoles augmente depuis 20 ans, de même que le nombre de salariés associatifs. »

Ils soulignaient aussi, qu'il n'y a pas si longtemps, le monde associatif, de peur d'être manipulé, était très réticent à solliciter des fonds publics. « C'est le contraire, aujourd'hui. Les fonds publics semblent garantir son indépendance et les fonds privés le soumettre à des impératifs purement commerciaux. Quoi qu'il en soit, les associations ont besoin de stabilité dans leurs financements, et du maintien de l'État pour veiller à harmoniser l'équilibre entre les territoires. Elles pourraient néanmoins diversifier leurs ressources. Il existe des marges de manœuvre et des incitations fiscales sur les dons et le mécénat. Parallèlement, la mutualisation des ressources et des compétences permettrait de faire des économies d'échelle et de construire des parcours de carrière pour les salariés. »

 Retour en VIDÉO sur le Forum sur www.gironde.fr / la Gironde / la vie associative où vous trouverez plus d'infos

Internet

Haut débit



les travaux avancent à grande vitesse

Les travaux de mise en place du réseau haut débit en Gironde ont débuté en septembre 2009. Cinq zones blanches sont déjà raccordées et les premiers coups de pioches ont été donnés fin décembre pour la pose du réseau de fibre optique (le très haut débit).

Raccordement des zones d'ombres

Deux types de travaux ont commencé. Tout d'abord, le raccordement des zones d'ombre. Ces travaux ont démarré au début du mois de septembre et avancent très vite. La preuve : les 5 premières installations pour supprimer les zones blanches sont opérationnelles depuis fin décembre.

Concrètement, cela signifie que les girondins de Louchats, Mombrier, Puisseguin, Margueron, Belin-Beliet et Budos peuvent maintenant accéder à l'internet haut débit et surfer à la vitesse de 2 mégabits par seconde maximum (après avoir souscrit un contrat auprès d'un fournisseur d'accès, évidemment).

En tout, ce sont ainsi plus de 106 NRA (Noeud de Raccordement d'Abonnés-Local technique sécurisé) qui restent à construire dans le département pour désenclaver les zones blanches. Ces grandes armoires de 2 mètres de large sur 2 de haut au nom barbare, sont reliées au réseau, non loin des répartiteurs de France Télécom. Les installations s'accélèrent, en partie parce que les collectivités adhérentes de Gironde Numérique se démènent pour faciliter les autorisations administratives de travaux.



Mise en place d'un Noeud de Raccordement d'Abonnés à Saint Michel de Rieufré - novembre 2009



Installation de fibre optique à Marcheprime - décembre 2009

Ensuite la fibre optique

Les études finales des travaux de création du réseau de fibre optique ont commencé à la fin de l'année 2009. Les premiers tronçons sont en cours de réalisation entre Marcheprime, Biganos et Audenge. Ces travaux d'infrastructures sont nécessaires pour couvrir les zones blanches et permettre, plus tard, aux

particuliers, de se connecter au très haut débit. Pour l'instant, le réseau de fibre optique concerne les entreprises, les collèges et les hôpitaux du département. Le Conseil Général prépare l'avenir...

Tous connectés !

Les personnes qui resteront inéligibles malgré les travaux (0,4% des Girondins seulement), pourront bénéficier d'une aide financière du Conseil Général leur permettant d'utiliser des technologies alternatives, comme le satellite. Les opérateurs satellites ont déjà été contactés.

Eligible ?

Posez-vous la question et obtenez la réponse sur www.girondenumerique.fr

En indiquant votre numéro de téléphone (domicilié hors CUB) sur ce site, vous saurez si votre ligne peut être raccordée au réseau haut débit. Si oui, la date des travaux est indiquée.

Contact : Syndicat Mixte Gironde Numérique : 05 56 99 66 04 www.girondenumerique.fr

M.R.

Retrouvez la VIDÉO de l'avancée des travaux sur "Gironde en ligne" : www.gironde.fr/mag



Nœud de Raccordement d'Abonnés installé à Le Fleu (près de Coutras) - décembre 2009

Quelques chiffres :

- > En Gironde, le réseau fibre optique court sur **1 060 km** de long.
- > **106 NRA** sont en cours d'installation sur tout le Département.
- > Le Conseil Général a prévu de raccorder tous les collèges et hôpitaux de Gironde à la fibre optique (hors CUB) ainsi que **78 zones d'activités**.
- > **97% des Girondins** ont déjà accès à l'ADSL.

L'Estuaire

Le nouvel amphidrome

débarque au Verdon

Le Conseil Général est heureux d'annoncer la naissance du navire « L'Estuaire », le grand frère de « La Gironde » ! Ce navire amphidrome nouvelle génération est en service depuis le 29 octobre 2009 et assure les traversées quotidiennes entre Le Verdon et Royan. Le 9 décembre dernier, il était baptisé.

Philippe Madrelle, Président du Conseil Général de la Gironde, a inauguré le 9 décembre « L'Estuaire », le nouveau navire qui assure la liaison entre Le Verdon et Royan, en présence de Michel Frouin, Vice-Président chargé des Transports, et des élus locaux. Baptisé par l'abbé Slaihe, le bateau a reçu, comme il se doit, une bouteille de champagne sur l'étrave, il peut maintenant naviguer en toute sérénité.

Quelques chiffres :

- En 2008, **810 000 passagers** et **260 000 véhicules** ont été transportés.

- Coût du navire : **25 millions d'euros**, entièrement financés par le Conseil Général de la Gironde

De la place pour tous !

L'Estuaire (long de 78 mètres et large de 18,5 mètres) peut transporter :
 - 146 véhicules (soit 3 fois plus que l'ancien navire « Le Verdon » devenu trop vétuste),
 - 600 passagers
 - 6 poids lourds
 - des camions, cars, caravanes, des tracteurs... le navire peut même embarquer des chevaux, une moissonneuse batteuse, voire même une grue !
 A noter : Un troisième navire « Le Côtes de Blaye », traverse également l'Estuaire et assure la ligne Blaye-Lamarque (plus de 97 300 passagers l'ont emprunté cet été).

Exemple de tarifs :

passager aller simple : 3,10 € ; vélo : 1,60 € ; voiture : 22,30 € ; abonnements possibles
 Les tarifs et fréquences des traversées sont disponibles sur :
www.gironde.fr/TransportsMaritimes
 ou en appelant la Direction des Transports Maritimes du Verdon : 05 56 73 37 73

Des pics de fréquentation

« Le trafic a augmenté d'environ 20%, depuis 2001.. Chaque été, il y a de plus en plus de passagers qui attendent avant de pouvoir embarquer. En pleine saison, nous assurons, avec l'autre navire, La « Gironde », jusqu'à 21 allers-retours par jour. Ce bateau était donc très attendu ! » explique le Commandant Gérard Bouchet, Directeur des Transports Maritimes au Conseil Général. « Pour faciliter l'accueil du public, la Direction de l'Architecture a réaménagé la zone de parking qui est passée de 75 à 150 places, et une seconde voie de circulation a été créée pour fluidifier la sortie. »

Sans queue ni tête : l'amphidrome

« Le principe de l'amphidrome ? Les voitures et les passagers, embarquent d'un côté et sortent de l'autre. L'avant et l'arrière du bateau sont parfaitement symétriques » explique le Capitaine Huonnic. L'avantage ? « Inutile de faire une manœuvre de retournement, c'est un gain de temps précieux pour tous ! »

Et le trajet ? « Le navire a une vitesse de croisière de presque 14 nœuds. Il faut compter 15 à 20 minutes de traversée, selon les courants, pour joindre Royan ».

Le même, en beaucoup mieux

Les architectes et le chantier Piriou de Concarneau ont tout fait pour faciliter la tâche de l'équipage : les systèmes de commandes, les passerelles et le poste de pilotage sont placés aux mêmes endroits.

Ergonomie, rapidité, confort et sécurité sont les maîtres mots de ce nouveau cru. « Un grand salon passager, un bar, des escaliers bien éclairés, 2 ascenseurs pour les personnes à mobilité réduite, moins de vibrations... c'est le même que La « Gironde », mais en beaucoup mieux ! » confirme Jean-Pierre Pintat un habitué qui fait chaque jour le trajet Le Verdon-Royan pour son travail. « On m'a fait visiter le poste de pilotage et la salle des machines. L'ambiance à bord est très conviviale. » « L'Estuaire » a tout pour lui... même un équipage aux petits soins pour les passagers.

M.R.

Jeunes, seniors, VIP ou anonymes, actifs ou étudiants...

ils s'investissent à leur manière pour faire bouger leur département !



Lauréats des Trophées Agenda 21 de la Gironde

L'éco-inventivité du lycée récompensée !



Jean-Luc Agard à gauche
et Féliçien Rakoto Manana
tout à fait à droite

Les Trophées Agenda 21 ont été remis en octobre dernier. Ils visent à récompenser les bonnes pratiques, que l'on soit un particulier, une entreprise, une association... au total, 7 catégories différentes ont été primées. Plus que jamais pour cette troisième édition, le Conseil Général souhaite favoriser la contagion des valeurs et mettre en avant les actions très concrètes en matière de développement durable.

Retour sur l'un des 7 lauréats : le lycée professionnel Marcel Dassault de Mérignac, distingué dans la catégorie « établissements scolaires et universitaires » pour le recyclage d'huile usagée en bio-carburant.

L'idée est née d'une discussion entre deux amis. L'un est professeur de réalisation d'ouvrages chaudronnés au lycée Alfred Kastler de Talence, l'autre chimiste au lycée Marcel Dassault de Mérignac. Penchés sur un moteur, le premier demande au second : « tu ne pourrais pas concevoir un carburant bio ? ». Le défi est vite relevé : « Avec l'huile de la cantine, nous avons la matière première sous la main », raconte Jean-Luc Agard, le chimiste de Mérignac. Le reste a été affaire d'organisation et de répartition des tâches : les élèves de BTS « réalisation d'ouvrages chaudronnés » de Talence ont

effectué les études, puis l'année suivante, ils ont construit un réacteur chimique.

Une grande source de motivation

« A la rentrée prochaine, mes élèves prendront le relais, explique Jean-Luc Agard : ils travaillent pour l'instant sur papier et produiront les premières gouttes d'huile bio d'ici un an et demi. Ce type de projet et de collaboration est une grande première pour nous. Le trophée est une source de motivation supplémentaire pour des profs et des élèves déjà très impliqués. »

Et parce que les lauréats en ont croisé d'autres lors de la remise des prix, le projet pourrait même être recyclé en une nouvelle idée : la construction d'un véhicule écolo qui fonctionnerait avec ce carburant bio, le Diester. A suivre...

Contact : Agenda 21 de la Gironde

05 56 99 67 64 - agenda21gironde@cg33.fr

L'ensemble des réalisations exemplaires sont disponibles sur :

www.gironde.fr / Agenda 21

L.P.

 **RETROUVEZ LES 6 AUTRES LAURÉATS PRIMÉS**
sur "Gironde en ligne" : www.gironde.fr/mag



Remise des Rubans du Développement Durable : un doublé pour la Gironde !

Avec la ville de Clermont-Ferrand et le Conseil Général de l'Hérault, le Conseil Général de la Gironde fait partie des trois collectivités à avoir obtenu deux fois les Rubans du Développement Durable pour son Agenda 21 et la dynamique territoriale qu'il a su impulser. Le jury a aussi salué le dynamisme du réseau des Agenda 21 girondins, qui voit 6 collectivités territoriales girondines labellisées aux Rubans depuis deux ans, soit un quart de l'ensemble des collectivités labellisées au niveau national !

La remise des Prix a eu lieu au Sénat le mois dernier, en présence de Jean-Marie Pelt, Président de l'Institut Européen d'Ecologie et Président du jury, Hervé Gillé, Élu référent de l'Agenda 21 au Conseil Général de la Gironde, représentait le Président Philippe Madrelle.

Un citoyen acteur



Thomas Berteloot : maître ès compostage

« Le message du compostage passe bien : on responsabilise sans forcer la main »

Vous aussi vous voulez bénéficier de cette formation gratuite ?

Le calendrier des formations proposées par le Conseil Général est ouvert à tous et est bientôt disponible sur [www.gironde.fr/environnement/gestion des déchets](http://www.gironde.fr/environnement/gestion-des-dechets).

Bureau de la Maîtrise environnementale :
05 56 99 54 56
Rappel des bons gestes pour préserver l'environnement sur :
www.lesecomatismes.com

 **Retour sur les premières rencontres départementales sur le compostage individuel et semi-collectif sur "Gironde en ligne" : www.gironde.fr/mag**

Le conseiller du tri de la Communauté de Communes de Montesquieu a bénéficié d'une formation du Conseil Général sur la technique avancée du compostage. Il en fait maintenant profiter sa collectivité.

En quoi consiste cette formation ?

Il s'agit de promouvoir le compostage et d'inciter les Girondins à recycler leurs biodéchets (déchets de cuisine et de jardin). La formation est ouverte à tous. Chacun vient avec son vécu. Les échanges sont fructueux. J'ai suivi la session d'octobre 2009, animée par l'association « les Jardins d'Aujourd'hui ». Je suis maintenant maître composteur ; incollable sur le process de



dégradation des déchets et je sensibilise tout mon entourage.

Que vous a inspiré cette formation ?

Nous fournissons des sacs de biodéchets en papier kraft à la société qui gère notre cantine. Elle y jette ses déchets de cuisine. Les services techniques y ajoutent écorces, branches broyées et résidus de tontes. Nous avons aussi créé une plateforme de « compostage maison » avec des palettes et du grillage à poules. Ça évite le va-et-vient en déchèterie. Et pour la rentrée 2010-2011, nous prévoyons l'installation de vermicaises dans les écoles maternelles et primaires de La Brède, pour sensibiliser les plus jeunes.



Jeune élue devenue grande Tatiana Wicart : à 14 ans, elle siégeait au Conseil Général des Jeunes

Tatiana Wicart est entrée à 14 ans au Conseil Général des Jeunes (CGJ). C'était en 1998. Aujourd'hui, qu'a-t-elle retiré de cette expérience ?

Quelles étaient vos motivations à l'époque ?

Je voulais m'engager pour mener un projet fort, en lien avec d'autres Girondins de mon âge. J'étais très fière de représenter mon collège lors des conseils d'administration. Nous avons réalisé une vidéo sur les comportements à risque des adolescents (cannabis, abus d'alcool, tendances suicidaires) diffusée dans tous les collèges de Gironde.

Deux ans au CGJ, ça a servi à quoi ?

A mener un projet à son terme. A travailler en équipe avec d'autres ados de cultures et

de niveaux sociaux différents. A confronter des idées, des envies, à respecter le groupe. On n'avait pas forcément les mêmes codes, ni le même vocabulaire, mais la même envie de faire bouger les choses. C'est une situation d'échanges que l'on retrouve moins fréquemment une fois adulte. C'était une expérience très enrichissante.

Et aujourd'hui ?

J'ai 25 ans et un bébé. Mon passage au CGJ m'a peut être inspirée : je suis animatrice dans le centre social et culturel Mérignac Capeyron où je m'occupe du secteur « enfance jeunesse loisirs ».

Anciens élus du CGJ, venez fêter les 20 ans !

Le Conseil Général des Jeunes fête ses 20 ans d'existence le mercredi 14 avril 2010.

Au cours d'une journée exceptionnelle, des actions représentatives de cette double décennie seront présentées dans le hall de l'Immeuble Gironde. Les anciens élus du CGJ sont invités à témoigner de leur expérience et parler des influences qu'a pu avoir cette expérience dans leur engagement citoyen aujourd'hui. Des animations, une exposition et des ateliers seront ensuite ouverts au public.

Faites-vous connaître dès à présent en appelant le 05 56 99 65 36

Nous reviendrons sur le programme dans la prochaine édition de GIRONDE et sur www.gironde.fr

Et rejoignez le groupe des anciens sur Facebook !

Venez échanger et chatter sur le web : le Conseil Général a dédié une page aux anciens jeunes conseillers sur le célèbre réseau social.

Tapez www.facebook.fr et invitez-vous, c'est ouvert !



M.R.

janvier



©CG33 Airmarine

Week-end portes-ouvertes au Domaine de Certes-Graveyron

à Audenge

LES 30 ET 31 JANVIER

Dans le cadre de la « Journée mondiale des zones humides », le Conseil Général de la Gironde vous propose une exposition pour découvrir « Le delta de l'Eyre », ainsi que deux visites guidées (environ 2 h) gratuites et ouvertes à tous.

Inscription avant le 29 janvier sur www.gironde.fr/rubrique/Agenda

Salon du lycéen et de l'étudiant

DU 8 AU 10 JANVIER

à Bordeaux Lac (Parc des Expositions)

www.letudiant.fr

Randonnée pédestre

Pour découvrir les sites de l'Entre-deux-Mers

LES 10 ET 23 JANVIER

à Targon

05 56 23 30 23

9° GURP TT

Course internationale de motos cross

LES 16 ET 17 JANVIER

à Grayan et l'Hôpital

Moto Club des Esteys

www.mcdesesteys.com

12° édition du Forum des formations

Un rendez-vous pour mettre en relation des jeunes issus de lycées professionnels, généraux et techniques avec des élèves de classes de 3° en recherche d'orientation.

LE 20 JANVIER (DE 9H À 12H)

Au Collège François Mitterrand à Pessac

05 56 45 15 79

<http://ecole.orange.fr/forum2010>

La Nuit du Zapping Solidarité Sida

fait son grand « come-back »

LE 22 JANVIER

au Théâtre Femina (Bordeaux)

Nouvelle tournée pour cette 6e saison, le meilleur et le pire de la télé vont déferler sur écran géant. 6h de rire et d'émotion pour faire reculer le sida.

www.solidarite-sida.org



Exposition Peintures et Sculptures

Rétrospective des 50 ans de l'association Arts Talence Aquitaine

DU 22 AU 31 JANVIER

à Talence (Espace François Mauriac)

La Foulée des Plaines

LE 31 JANVIER

Courses à pied de 5 km et 10 km

Le Teich

Comité des Fêtes et de la Culture

05 56 22 33 60

Côté ciné

Ciné, goûtez !

C'est 1 animation

+ 1 film

+ 1 goûter

Dès le 13 janvier

l'opération « Ciné,

goûtez ! » reprend

avec le film

d'animation « Drôle

de grenier » de Jiri

Barta (République

Tchèque, 2009,

1h14, dès 5-6 ans).



Et aussi « Kéritý, la maison des contes »

Laissez-vous transporter dans l'univers des

contes pour enfants et découvrez en famille,

le film d'animation « Kéritý, la maison des

contes » de Dominique Monféry.

Jusqu'au 16 février dans les cinémas de

Gironde adhérents.

Association

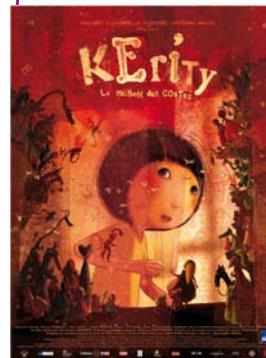
des Cinémas de

Proximité de la

Gironde

05 56 46 06 55

www.cineproximite-gironde.fr



Retrouvez des images du film sur

« Gironde en ligne » :

www.gironde.fr/mag

Du cirque... dans le cadre de l'iddac

Appris par corps / Compagnie Un loup pour l'homme

Mise en scène : Arnaud Anckaert

Auteurs : Alexandre Fray et Frédéric Arsenault

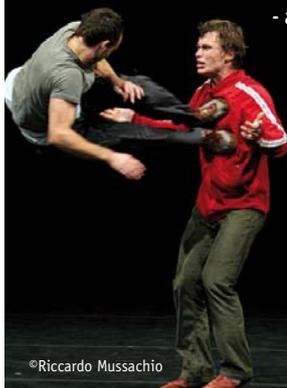
Dans ce duo acrobatique s'exprime toute la complexité de la relation qui lie porteur et voltigeur. Empruntant à la danse, au théâtre et au cirque, ce spectacle nous entraîne bien au-delà des prouesses physiques.

Tout Public, à partir de 10 ans

- a La Teste-de-Buch (Salle Pierre Cravey)

MARDI 19 JANVIER

- a Floirac (M270) MERCREDI 20 JANVIER



©Riccardo Mussachio



Patrick Ochs

©José Correa

Patrick Ochs / Rue de la Muette

Chansons et Histoires du Grand cirque

création 2009

Pour ce nouveau spectacle issu de ses carnets de route, Patrick Ochs a créé des contes musicaux et des chansons. Une voix, une guitare et un accordéon... il raconte des histoires de cirque, des femmes debout sur des éléphants, des pères cachés dans des peaux d'ours, des camionnettes remplies d'objets incroyables, des gamins qui s'enfuient pour construire un monde meilleur.

A Bordeaux, La Boîte à jouer

- DU JEUDI 14 AU SAMEDI 16 JANVIER

- DU MERCREDI 20 AU SAMEDI 23 JANVIER

- et du MERCREDI 27 AU SAMEDI 30 JANVIER

Renseignements / réservations

Iddac 05 56 17 36 36

www.iddac.net

JANVIER / février



A la découverte des grues cendrées

Une idée de sortie un week-end de janvier ou de février : venez à la rencontre de ces grands migrateurs européens, à travers des visites

commentées par des animateurs du Parc ornithologique du Teich, de la Ligue de Protection des Oiseaux Aquitaine ou du Parc naturel des Landes de Gascogne. A Captieux et dans les Landes.

Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

05 57 71 99 99

Plus d'infos sur :

www.parc-landes-de-gascogne.fr

www.ecotourisme-landes-de-gascogne.fr

Les samedis d'Olivier Mony Avec Lettres du Monde

Ecrivains de passage #1

Un samedi par mois jusqu'en avril, la médiathèque Jacques Ellul de Pessac reçoit le critique littéraire Olivier Mony pour dialoguer avec un auteur français.

Rendez-vous :

- le 16 JANVIER avec François Rivière

- le 13 FÉVRIER avec l'auteur d'origine géorgienne Kéthévane Davrichewy

05 56 96 71 86 - <http://lettresdumonde.com>



côté lectures...

Le Festin des festins 20 ans, 20 chefs, 20 produits

Le Festin fête ses 20 ans d'existence avec un numéro exceptionnel consacré aux

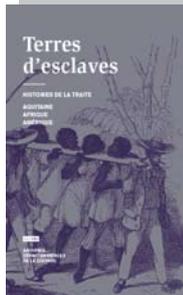
patrimoines gastronomiques de Bordeaux et de l'Aquitaine.

Découvrez des produits, des histoires, mais aussi des ambiances, des territoires, mille et une déclinaisons à la fois traditionnelles et inattendues de la bonne chère qui fait de l'Aquitaine une destination d'excellence.

Numéro 72 spécial de 160 pages

disponible en kiosque

www.lefestin.net



Terres d'esclaves

Histoires de la traite
Afrique Aquitaine Amérique

Pour la première fois, des textes fondamentaux sur la traite négrière à Bordeaux et dans sa région, sont ici rassemblés sans

adaptation, pour mettre en lumière les causes, le développement et la fin de ce commerce. A travers ces écrits, courant de 1700 à 1850 et conservés aux Archives, renaît toute l'histoire coloniale et portuaire de la ville.

Édité par les Archives départementales de la Gironde et les Editions Elytis Bordeaux 2009 - 20 €
Disponible en librairie

D'une rive à l'autre de l'Estuaire

Michel Rapeau

Ancien chef mécanicien

de 1961 à 1984, à

bord des bateaux qui

assuraient la liaison

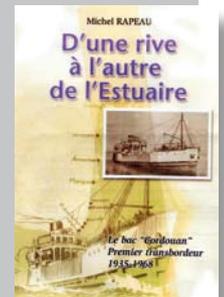
entre Le Verdon et

Royan, Michel Rapeau

retrace l'histoire et les

anecdotes de ce service de transport pas comme les autres.

Livre disponible dans les espaces presse du Verdon, de Lesparre et au Leclerc de Royan.



GIRONDA TERRA OCCITANA



De collines en puits, la rue du Puits-Descazeaux

Cette rue existe sous ce même vocable depuis 1400, seul **cazeaux**, qui vient du gascon **cazaus** «jardins potagers» ; domaines, terres dépendant de la maison, enclos est sûr, même si la transcription **Descazeaux** peut faire penser à un patronyme. La confusion, par contre, est possible entre **puy** du latin **podium** «hauteur» et **puits** du latin **puteus**.

L. Desgraves donne en effet : «*Le puits qui a donné son nom était creusé dans les jardins («cazaus» en gascon) dépendant de la maison de La Lande, située dans la rue Neuve, et l'hôtel des Rostanh du Soler s'étendait sur toute la partie haute de la rue Neuve... Les vastes jardins situés au nord-est de cet hôtel sont encore appelés par le nom d'un carrefour bien déformé, le Puits des Cazeaux, lou Puch deus Casaus, c'est-à-dire «la colline des jardins».*

«Des vieillards ont affirmé avoir vu, à la fin du XVIII^e siècle, des jardins et des vignes

entre la rue **Neuve** et celle du **Puits-des-Cazeaux**, à l'extrémité de la rue ou impasse **Montagne**». Alors puits construit sur un puy, ou simplement puy couvert de jardins et de vignes ? L'attestation **Putz deus Cazaus** est mentionnée dans un titre de 1400 : «pro domo situata in rua **Puteil-de-Casalibus**» qui situe ce puits à la rencontre des rues du **Puits-des-Cazeaux** et du Moustet. La cause est donc entendue pour le **putz daus casaus**, «puits des jardins».

Extrait de «*Noms de rues Gascons à Bordeaux*» de Jann Bonnemason Éditions Princi Negue

**Recherche cours d'occitan ?
Pour connaître la liste des cours d'occitan
proposés en Gironde**

RENDEZ-VOUS sur "Gironde en ligne" : www.gironde.fr/mag

ou contactez l'Institut d'Etudes Occitanes IEO Aquitània

171, avenue de la Paillère - 33600 Pessac
05 56 39 27 99 - ieo-aquitania@ieo-oc.org



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Besoin de sang

Dans le contexte actuel d'épidémie grippale, les stocks sanguins diminuent. L'Établissement Français du Sang invite les Girondins à donner leur sang.

A savoir :

- Les personnes ayant été vaccinées peuvent donner leur sang sans attendre un délai particulier.
- Celles atteintes de la grippe A sont invitées à donner leur sang à l'issue d'une période de 14 jours après la fin des symptômes.

Où donner son sang ?

Pour connaître les différents lieux de collectes (fixes et mobiles) et les conditions pour donner son sang, rendez-vous sur le www.dondusang.net / où donner ?
Ou en composant le

N° Vert 0 800 744 100

février



Festival Méli-Mélo

Spectacles de marionnettes et formes animées (dès 3 ans)
DU 1^{ER} AU 11 FÉVRIER
à Cestas et Canéjan
(Centre Simone Signoret)

Natation : Grand prix Girondins de Bordeaux

LES 5, 6 ET 7 FÉVRIER
à Bordeaux (piscine judaïque)
05 56 69 88 71

Concert du Jeune Orchestre Symphonique de l'Entre-deux-Mers

LE 6 FÉVRIER
à Créon (Espace culturel)
05 56 23 08 82

Randonnée pédestre

Pour découvrir les sites de l'Entre-deux-Mers
LES 7 ET 20 FÉVRIER
à Targon
05 56 23 30 23



Jumping International de Bordeaux

LES 5, 6 ET 7 FÉVRIER
Les femmes à l'honneur
Elles sont sept dans le Top 30 mondial et ont été jusqu'à quatre dans le Top 10 !
C'est donc une cavalière qui a été choisie cette année pour porter les couleurs de la campagne : l'Américaine Meredith Michaels-Beerbaum, première femme de l'histoire à devenir N°1 mondiale du concours de saut d'obstacles. Si le Jumping de Bordeaux n'a encore jamais été remporté par une femme, l'édition 2010 marquera peut-être un tournant historique !

Au stadium de Bordeaux-Lac
N° Azur : 0 810 811 118 et
www.jumping-bordeaux.com



« La lutte traditionnelle turque à l'huile »

Exposition

photographies de Mustapha ÖZER
DU 15 FÉVRIER AU 10 MARS
à Bordeaux - Hall de l'immeuble Gironde du Conseil Général
Du lundi au samedi de 9h à 17h. Entrée gratuite.
Cette exposition de photographies en noir et blanc présentée à l'Institut Français d'Istanbul au cours de l'été 2009, retrace deux festivals de lutte à l'huile très célèbres en Turquie, qui ont lieu chaque année, près d'Edirne à Kırkınar (ville frontière avec la Bulgarie).

Un sport culturel

La lutte traditionnelle à l'huile est un sport pratiqué uniquement en Turquie depuis plus de six siècles. Aujourd'hui encore, chaque région envoie son champion à la conquête du titre suprême.

Mustapha ÖZER

Né en 1974 à Çorlu en Turquie, Mustafa Özer se prend de passion pour la photo dès l'âge de onze ans. Débutée en 1989, sa carrière de photographe le propulse à l'Agence France Presse pour qui il travaille depuis six ans.

Site du photographe :
www.mustafaozer.org

D'autres rendez-vous, organisés par la Mission de Coopération Décentralisée du Conseil Général, sont programmés en Gironde dans le cadre de la Saison de la Turquie.

Le programme détaillé sera bientôt téléchargeable sur www.gironde.fr

Renseignements :

Mission de Coopération Décentralisée :
05 56 99 35 94
Manifestation organisée dans le cadre de la Saison de la Turquie en France
www.saisondelaturquie.fr

Exposition «Les feux de la rampe, une histoire du spectacle vivant»

DU 2 FÉVRIER AU 30 AVRIL
Une « exposition parcours » présentée simultanément dans 7 médiathèques : à Bassens, Ambès, Ambarès et Lagrave, Saint Louis de Montferand, Carbon-Blanc, Sainte Eulalie et Saint Loubès.
Avec des œuvres provenant notamment des collections de l'Artothèque du Conseil Général de la Gironde.
09 50 12 23 59
www.lemuseeimaginer.fr

Fête des bœufs gras

LE 11 FÉVRIER
à Bazas
www.ville-bazas.fr - 05 56 25 25 84

Fête du cochon

LE 13 FÉVRIER
à Saint-Avit-Saint-Nazaire
05 57 46 04 93

Festival «Virus Vocal»

Rencontres autour du chant
LES 13 ET 14 FÉVRIER
à Sainte Foy La Grande (Salle des Fêtes)
05 57 46 32 24

Salon Aquitec

LES 4, 5 ET 6 FÉVRIER
Salon régional de l'orientation, des métiers, de l'emploi et de la formation (Entrée gratuite)
Parc des expositions de Bordeaux lac
www.aquitec.com

24° Bourse des collectionneurs

LE 28 FÉVRIER
à Saint André de Cubzac
(Salle du Champ de Foire)
05 57 43 51 65

Carnaval des 2 Rives

DIMANCHE 7 MARS
La grande parade du Carnaval des 2 Rives défilera dans les rues de Bordeaux le dimanche 7 mars. Les ateliers démarreront dès le mois de février, sur les deux rives de l'agglomération bordelaise. Plus particulièrement dans les écoles, les médiathèques, les centres d'animation, sociaux et culturels de Bordeaux, Cenon, Lormont, Floirac, Bassens, Ambarès-et-Lagrave.
Durant trois semaines, le Carnaval apportera un autre regard sur la Turquie et sa formidable diversité culturelle et artistique !
Co-organisation : Musiques de Nuit
Diffusion / Rock School Barbey
05 56 33 66 18 - www.rockschool-barbey.com
05 56 94 43 43 - <http://musiques.de.nuit.free.fr>

Et dans toute la Gironde avec l'iddac :

Danse, théâtre, cirque, musique, écritures ...
Renseignements et réservations sur : www.iddac.net
ou au 05 56 17 36 36



IDÉES DE SPECTACLES EN FÉVRIER
sur "Gironde en ligne" :
www.gironde.fr/mag

Expression des groupes politiques du Conseil Général

Gironde Avenir vous souhaite une bonne année 2010 !

Le magazine Gironde réserve 1% de sa surface à l'expression de notre groupe. Soit 108 Cm2. Note objectif est d'utiliser cette surface le mieux possible. Aussi, avons-nous choisi, ce mois-ci, d'aller à l'essentiel :

Nous vous présentons à toutes et tous, à tous ceux qui vous sont chers, une excellente année 2010 !

En revanche, nous vous rappelons, qu'un véritable outil de dialogue et d'échanges est désormais à votre disposition et nous vous invitons à venir découvrir nos idées, nos projets et à en débattre. Il s'agit de notre blog : www.gironde-avenir.org

Enfin, nous sommes toujours à votre écoute.

Groupe Gironde Avenir
05 56 99 57 87 - 35 40

Une autre Gironde est possible !

Ne pas céder !

La pression Gouvernementale pour réduire le rôle et la place des services publics et des collectivités locales doit être stoppée et faire l'objet d'une riposte ferme. C'est ainsi que nous faisons 2 propositions :

.....> retirer les 140 millions d'euros inscrits en autorisations de programmes pour la LGV Tour-Bordeaux - relevant de la compétence de l'État - pour les affecter aux investissements communaux, à l'aménagement du territoire et au patrimoine départemental.

.....> inscrire en recette les 200 millions que l'État doit au Conseil Général suite aux transferts de compétence et de personnel intervenus ces dernières années et insuffisamment compensés.

Les Conseillers généraux communistes
Pierre AUGÉY,
Michel HILAIRE,
Jean-Jacques PARIS
Contact : 05 56 99 67 03
Mail : groupe-pc@cg33.fr

Résister pour redonner l'espoir

Au moment où le Conseil Général de la Gironde, est engagé dans un combat pour endiguer la souffrance, le mal-être, le désarroi qui frappent une société déboussolée, l'État remet en question l'existence et l'utilité des départements. Pourtant, selon un sondage IPSOS, plus de 80 % des Français se disent attachés à leur département, et 75 % d'entre eux considèrent la réforme des collectivités locales comme confuse et mal expliquée. C'est l'instant où chacun choisit son camp. Pour le Gouvernement, c'est celui du bouclier fiscal et du « toujours plus pour les plus privilégiés et les banques », celui de l'aggravation de la précarité et de la disparition du service public. En faisant des choix douloureux pour le peuple, le gouvernement amplifie le sentiment d'injustice, rendu plus cruel avec la crise.

Dans ces moments difficiles, un lien fort permet de développer les relations entre nos concitoyens, de renforcer les solidarités et les savoirs : ce lien, ce sont les associations. Mais tout cet engagement citoyen, tout le dynamisme de ces structures, tout l'engagement des milliers de bénévoles, sont dans le contexte actuel fragilisés par le projet de réforme territoriale, porté par le Gouvernement à la demande du Président Sarkozy.

Aussi nous avons le devoir d'informer les citoyens sur l'avenir de leur territoire. Ainsi dans le département de la Gironde, nous lançons une campagne : « Non à la réforme territoriale ». L'opposition à cette réforme dépasse les clivages politiques. En effet dès 2008, l'Assemblée des Départements de France, à l'unanimité, s'est inquiétée des conséquences graves engendrées par ce projet de loi.

La première conséquence, la fin de l'initiative locale, signifie l'impossibilité pour notre collectivité d'intervenir de manière responsable dans des domaines qui ne seront plus considérés comme des conséquences obligatoires. Nous n'aurons plus alors le droit de financer la construction d'une école, d'une crèche, d'une station d'épuration, d'un équipement sportif ou culturel...

On le voit nous sommes là, au-delà des appartenances politiques, dans un choix de société.

Veut-on mettre directement en danger le service public, le lien social et la démocratie locale ?

En ce début d'année 2010, de gros nuages s'amoncellent sur l'avenir de nos communes, départements et régions. Il nous faut cependant résister et espérer car les nuages, aussi noirs soient-ils, ont toujours une face tournée vers le soleil.

Bonne et heureuse année à tous.

Retrouvez l'information du **Groupe Politique Socialiste** du Conseil Général de la Gironde sur : www.cg33-ps.net
Pour vous répondre : 05 56 99 35 78

▶ Ce que l'État doit aux Girondins est sur gironde-en-danger.fr

DÉPARTEMENT EN DANGER



RÉAGISSONS !

Je m'engage en signant la pétition :
sur gironde-en-danger.fr
ou en renvoyant le coupon ci-dessous

OUI !

Je souhaite que mon Département continue à disposer de capacités d'intervention lui permettant, demain comme aujourd'hui, d'être aux côtés du citoyen à chaque étape de sa vie.

Coupon à renvoyer au :
Conseil Général de la Gironde
Direction de la Communication
Esplanade Charles de Gaulle
33074 Bordeaux Cedex



Les champs marqués d'une * sont obligatoires

Nom* :

Prénom* :

Adresse complète :

.....

Code Postal :

Ville* :

E-mail :

Je souhaite recevoir les newsletters du Conseil Général de la Gironde

Signature* :

